LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE VOTRE VILLE

NUMERO 58
JUILLET-AOÛT 2013

OPERATION Ma boutique à l'essai

COMMERCE : NOUVEAU CONCEPT P.4

HÉLÈNE SÉGARA EN CONCERT P.6

vivre Noyon

Dossier Pacte d'avenir
LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ
> P.8 ET 9

Dans ce numéro
VOTRE GUIDE
DE L'ÉTÉ !

Noyon Ville-sensations

www.ville-noyon.fr

éditorial

Patrick Deguise
MAIRE DE NOYON
CONSEILLER GENERAL DU CANTON DE NOYON
VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE

Chères Noyonnaises, Chers Noyonnais,

L'été, dans le vécu et l'imaginaire collectif, correspond à la saison officielle du bien-être. C'est l'occasion de partager des moments en famille, de passer du temps avec ses amis, de découvrir et d'apprécier de nouveaux paysages pour ceux qui ont la chance de partir.
Pour ceux qui resteraient dans notre belle cité, les services municipaux et les associations noyonnaises vous ont concocté un été riche en activités et en événements que je vous invite à découvrir dans le guide de l'été joint dans ce magazine !
Pendant que les Noyonnais profiteront de ce riche programme estival, les services techniques de la municipalité et les prestataires de la Ville œuvreront pour vous offrir, en septembre, des voiries et des espaces publics rénovés. De nombreux agents municipaux travailleront aux côtés des entreprises, notamment dans toutes les écoles afin que la rentrée prochaine des petits Noyonnais, et celle du corps enseignant, se déroule dans les meilleures conditions possibles. Si les écoles font l'objet tout au long de l'année de travaux d'entretien, l'été est la période la mieux adaptée aux interventions plus importantes. L'été est également une période propice aux travaux de voirie en raison d'un trafic routier moins dense mais aussi de conditions climatiques favorables. Cet été, une trentaine de chantiers sont programmés, d'une durée allant d'une journée à plusieurs semaines. Travaux d'assainissement, réfection de chaussées et de trottoirs, programme de gravillonnage, aménagement sécurité, éclairage public sont prévus.
En dehors des services techniques, d'autres services municipaux resteront mobilisés durant ces deux mois d'été pour assurer la continuité d'un service public de qualité et accompagner les nombreux événements qui se dérouleront cet été sur la ville de Noyon. C'est le cas notamment à la médiathèque, aux musées, à la piscine… sans oublier bien sûr les services du CCAS, qui auront à veiller sur les plus fragiles.

Très bel été à toutes et à tous !

sommaire

8 dossier pacte d'avenir
Les travaux de l'été

2 arrêt sur images
3 éditorial
4 à la une
Commerce : nouveau concept
5 associations & commerce
6 actualités
Véhicules électriques
Parcours accessibilité
Fête du 13 juillet
Parole de Noyonnais
Le chiffre du mois
10 sports & loisirs
Sport scolaire
Karaté
11 culture
Bilan de la saison
Des bénévoles pour les Journées européennes du patrimoine
12 agenda
13 histoire
Charles Louis Joseph Mony
14 infos pratiques & état-civil
15 tribune libre

vivre Noyon est le magazine d'informations de la Ville de Noyon • Service Communication 60400 Noyon • Tél. 03 44 93 36 51 et www.ville-noyon.fr
Directeur de la publication : **Patrick Deguise** • Comité de rédaction : **Myriam Jamali, Angélique Depraiter** • Photos : **Ville de Noyon, Daniel Naour** • Conception initiale : **Service Communication Ville de Noyon** • Réalisation et impression : **Edito** • Tirage : **7 200 exemplaires** • Diffusion : **centre technique municipal**

arrêt sur images

A Metzingen, le samedi 4 mai.
La délégation noyonnaise s'est rendue à Metzingen en Allemagne dans le cadre du jumelage entre les 2 villes qui les lient depuis 34 ans.

A Hexham, le samedi 18 mai.
A l'occasion du jumelage Noyon-Hexham, la délégation noyonnaise a pu partager avec ses homologues anglais la visite de monuments et des moments de convivialité.

A Roland-Garros, le samedi 25 mai.
Grâce au comité départemental de l'Oise de tennis qui a offert 9 places et à la Ville, 15 jeunes des maisons de quartier ont assisté à des matches de Roland-Garros.

Boulevard Ernest Noël, le vendredi 7 juin.
Ville-arrivée de la 2e étape de la course cycliste de la Ronde de l'Oise, Noyon a été le théâtre d'une course très animée.

Devant le musée du Noyonnais, le samedi 8 juin.
Les enfants ont réalisé une reconstitution de poterie à l'occasion des Journées nationales de l'archéologie.

OPERATION
Ma boutique à l'essai
Et si cette boutique était la vôtre ?
Testez votre idée !
Renseignements au 03 44 93 36 11
Oise
Noyon
Dans 90 jours, découvrez votre nouveau commerce à Noyon !
OPERATION
Ma boutique à l'essai

Façade de la boutique pilote de 60 m² située place de l'Hôtel de ville qui accueillera l'opération « Ma boutique à l'essai »

Un magasin inédit en centre-ville

La Ville de Noyon lance l'opération « Ma boutique à l'essai ». Cette initiative inédite, menée en partenariat avec l'association des commerçants Avenir, Oise Est Initiative, la Communauté de communes du Pays noyonnais et les chambres consulaires, a pour but de permettre aux personnes qui souhaitent ouvrir un commerce de tester leur concept au sein d'une boutique pilote située dans le centre-ville.

Le 24 juin dernier a eu lieu le lancement de l'opération « Ma boutique à l'essai ». Ce nouveau concept s'inscrit dans le cadre de la stratégie de redynamisation du commerce de centre-ville engagée par la Ville de Noyon. Ce dispositif répond à 3 problématiques rencontrées par toute personne désireuse de créer un commerce à savoir la possibilité de se confronter à la réalité du marché et au métier de commerçant et de tester son activité. Désormais grâce à « Ma boutique à l'essai », les porteurs de projets pourront tenter l'expérience pendant 4 mois avant de s'installer durablement. La Ville de Noyon et ses partenaires leur assureront un appui technique et financier. La Ville met tout d'abord en place un loyer modéré grâce à un accord avec le propriétaire du local. Cet accompagnement sera également renforcé par un partenariat de la Ville avec une entreprise de communication/ signalétique qui proposera, à chaque commerçant, un kit communication (cartes de visite, flyers, enseigne…) et avec un agenceur capable de réaliser des travaux de rénovation selon les besoins des futurs commerçants et ce, à des prix compétitifs. Notons que toutes deux sont des sociétés locales. L'association des commerçants Avenir proposera, quant à elle, un parrainage au nouvel arrivant. Si le test est concluant, le nouveau commerçant pourra choisir de s'installer de manière pérenne dans un autre local de la ville. Cette opération a également pour objectif de renforcer l'attractivité du centre-ville à travers le renouvellement d'enseignes et de produits et d'encourager l'initiative locale. En parallèle de cet appel à candidature, la Ville invite les habitants à donner leurs idées de nouveaux commerces en se connectant sur la page facebook dédiée à l'opération et sur le site internet de la Ville, www.ville-noyon.fr. Attention, pour qu'un dossier soit sélectionné, il devra avoir été accompagné et expertisé en amont par un comité d'experts en création d'entreprise et son activité devra faire partie des 3 activités du périmètre de sauvegarde du commerce à savoir métiers de bouche (fromager, poissonnier, épicerie, primeur…), équipement de la personne (vêtements, accessoires, chaussures…) et de la maison (décoration, linge de maison…). Rendez-vous en octobre prochain pour l'ouverture de la première boutique pilote et découvrir votre nouveau commerce ! ■

Un local de 60 m² en centre-ville à loyer négocié
+
Accompagnement à la création de l'entreprise
+
Kit communication (cartes de visite, enseigne…) à prix préférentiels
+
Kit agencement (conseils et travaux) à prix préférentiels
=
OPERATION
Ma boutique à l'essai

Contact : Fabrice Ducrocq - Manager de centre-ville - 03 44 93 36 11

parole de …

Hélène Ascencao
Conseillère municipale déléguée au Commerce, à l'artisanat et aux marchés

« La dynamique engagée pour redynamiser le centre-ville doit être renforcée par des concepts novateurs. Au-delà des différents projets d'implantation de nouveaux commerces, l'opération « Ma boutique à l'essai » contribuera à refaire de notre centre-ville une destination « shopping » et constituera, pour les porteurs de projets, une occasion de se lancer. »

associations & commerce

CHAUSSURES

Eléonore, un magasin de chaussures très fashion

Depuis le mois de mai, les aficionados de la mode peuvent trouver chaussure à leur pied ! Eléonore Gayot et Frédéric Bocquet proposent en effet dans leur boutique une large gamme de chaussures et des pointures allant du 36 au 41. Les nouveaux commerçants connaissent bien les goûts de leurs clientes et proposent *« des chaussures aux couleurs et aux formes inédites et à des prix attractifs »*. Mesdames, venez découvrir toutes les tendances de l'été présentées de façon originale. Tongs, escarpins, ballerines, sandales, baskets compensées aux couleurs flashies, il y en a pour tous les goûts. Enfin, vous pourrez aussi choisir un « total look » en coordonnant la paire de chaussures choisie avec le sac, le bijou ou la ceinture parmi les accessoires qui vous sont proposés dans le magasin. ■

Contact

Eléonore Fashion Shoes - 9 place Cordouen - 03 44 43 39 41 - facebook.com/eleonore.noyon
Ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

PETITE ENFANCE

L'éveil des très jeunes enfants

Tous les 15 jours le lundi de 9h30 à 11h30 (hors périodes de vacances scolaires) - Maison de quartier de Beauséjour

A Domicile 60, association départementale d'aide à domicile, propose des groupes d'activités autour de l'éveil des enfants de 0 à 3 ans, animés par 2 techniciens de l'intervention sociale et familiale. Ces groupes d'activités ont pour principaux objectifs de permettre aux parents de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents, de pratiquer des activités ludiques, manuelles avec leurs enfants, de mettre en avant leurs compétences de parents, d'accompagner la socialisation de leurs enfants et de les préparer à la séparation. Ces séances se déroulent le lundi, selon un calendrier préétabli. La participation à ces groupes est soumise à une inscription préalable obligatoire auprès de A Domicile 60. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à téléphoner à l'association pour laisser votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone. Vous serez recontacté pour enregistrer votre inscription et informé de l'organisation précise des groupes d'activités. ■

Contact et inscription

Association A domicile 60 - 03 44 38 33 80

en bref

VIE PRATIQUE

Erratum - Noyon, mode d'emploi

La Ville de Noyon vient d'éditer son guide pratique. Pour le réaliser, une annonce invitant les commerces, entreprises et associations à contacter le service Communication afin d'être présents dans le guide a été faite au préalable sur le site internet de la Ville et dans le *Vivre Noyon*. Ce document de 84 pages a représenté un travail conséquent de recherche et de traitement de l'information, de rédaction et de maquettage, lequel n'est pas infaillible. Quelques erreurs ont été notées et des entreprises manquent malheureusement à l'appel. Il s'agit de Sandrine Di Benedetto, du Comptoir des templiers, la Payotte, l'entreprise générale Dermigny, JCL imprimerie, Edito, cycles Trousselle, Moto scoot services, Noyon chasse tir, Marie Styl, Grafik copy, F. Van Brabant, le Glam et Noyon cars.

POKER

Poker club noyonnais : qui s'y frotte s'y pique

Le Poker club noyonnais se réunit tous les 15 jours, le vendredi soir, au centre culturel Yves Guyon. Au programme tournois, compétitions ou rencontres interclubs. La 3e saison reprend début septembre au prix de 25 euros (cotisation annuelle). *« Contrairement à certaines idées reçues, le poker est un jeu de cartes très accessible. On dit d'ailleurs qu'il faut 2 heures pour apprendre et 2 ans pour comprendre les subtilités de ce jeu passionnant »* précise le président de l'association.

Contact

Poker club noyonnais - Olivier Garde
06 64 63 42 43

actualités

DEVELOPPEMENT DURABLE

La Ville roule branchée !

Dans le cadre du renouvellement habituel de ses véhicules et parce que le respect de l'environnement est une de ses priorités, la Ville de Noyon a acquis 5 véhicules électriques qui ont fait l'objet d'une présentation le 19 juin dernier. Il s'agit de 2 Renault Kangoo et 3 Zoé destinés aux agents de la Ville devant effectuer des missions sur de petits trajets urbains. *« Ces véhicules vont permettre de réduire notre empreinte carbone, de faire des économies d'énergie mais aussi de rajeunir notre parc automobile. Les voitures de la Ville ont en effet une quinzaine d'années et la plus vieille d'entre elles date de 1989 »* explique Jacques Dufour, l'adjoint au Maire délégué aux Travaux et aux équipements. Dans le même temps, plusieurs bornes électriques vont être installées sur la ville afin de recharger les véhicules. Cette démarche, qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs fixés par le Grenelle 2 de l'environnement, pourrait contribuer, dans une moindre mesure, à réduire, à terme, les coûts de production pour rendre cette technologie accessible à tous et pourquoi pas donner des idées à certains Noyonnais…■

+ d'infos

www.ville-noyon.fr

Les nouveaux véhicules 100% électriques de la Ville présentés sur la place de l'Hôtel de ville le 19 juin dernier

ACCESSIBILITE POUR TOUS

Un parcours de sensibilisation créé par le Conseil municipal des jeunes

Les conseillers municipaux jeunes testent le parcours d'accessibilité qu'ils ont créé pour le 3 juillet

Mercredi 3 juillet après-midi - Centre-ville

Cette année, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) a travaillé sur la thématique du handicap. A cet effet, un parcours de sensibilisation à l'accessibilité dans les rues de Noyon a été défini par leurs soins et sera testé le 3 juillet, en présence des élus de la Ville et des jeunes conseillers municipaux. Ce parcours a pour objectif de simuler les difficultés rencontrées en ville par les personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant, canne, parents promenant leurs enfants en poussette). A cette occasion, les associations de personnes en situation de handicap, celles de personnes âgées mais aussi les chambres consulaires, les commerçants et les agents des services techniques et de la police municipale ont aussi été invités à participer à ce circuit qui partira de l'hôtel de ville, mènera les participants au Chevalet, leur fera emprunter un tronçon de la rue de Paris pour retourner enfin vers l'hôtel de ville. ■

Contact

Service Politique de la ville - 03 44 93 59 22

en bref

SCOLAIRE

Quelles dates et quels rythmes scolaires pour la rentrée ?

La rentrée scolaire des écoles maternelles et élémentaires aura lieu le mardi 3 septembre prochain dans les 15 établissements publics noyonnais. Celle des collèges et lycées sera échelonnée et les horaires seront affichés à l'entrée des établissements. Qu'en est-t-il des nouveaux rythmes scolaires ? Les élus de la Communauté de communes du Pays noyonnais (CCPN) ont pris la décision collégiale de reporter l'application du décret à la rentrée 2014/2015. Pour rappel, le décret du 24 janvier 2013 instaure une nouvelle organisation du temps scolaire en maternelle et primaire. Les écoliers bénéficieront d'une semaine de 4,5 jours de travail scolaire soit une ½ journée de moins. Dans le même temps, les écoles continueront à accueillir les écoliers jusqu'à 16h30 en leur proposant des activités périscolaires. Ce temps périscolaire étant à la charge de la CCPN, les élus communautaires ont demandé un temps de réflexion pour permettre une concertation avec les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, les associations et les institutions culturelles et sportives.

Contact

Service des Affaires scolaires - 03 44 93 36 28

PORTRAITS

Des Noyonnais sous le feu des projecteurs !

Grâce au soutien financier de la Ville, de la région, du Département et de l'Acsé, l'Office régional pour la promotion du cinéma (ORPC) s'apprête à réaliser 5 portraits de Noyonnais. L'objectif est de montrer que, quelle que soit l'origine sociale ou le lieu de vie, chacun peut réussir sa vie. Autodidacte, artisan, étudiant, chef d'entreprise… autant d'itinéraires de vie qui peuvent témoigner utilement de la construction de la réussite et de la mobilité sociale. Une présentation de ces films sera proposée à 4 établissements scolaires. Ces temps d'animation et de

EVENEMENT

Fête du 13 juillet

Samedi 13 juillet à partir de 20h

La Ville de Noyon vous offre à nouveau une grande fête populaire à l'occasion de la Fête nationale et vous donne rendez-vous place de l'Hôtel de ville puis au stade de football des Frères Paterlini ! De nombreux temps forts sont au programme de cet événement emblématique. Les festivités vont débuter avec la traditionnelle cérémonie du Souvenir au Monument aux Morts à partir de 17h avec le rassemblement des participants et des porte-drapeaux sur la place de l'Hôtel de ville. Cette cérémonie commémorative sera suivie, à 18h10, de l'inauguration du carré du Souvenir et de la place des Régiments. Puis, rendez-vous dès 20h, place de l'Hôtel de ville, pour le départ du cortège luminescent avec la retraite aux flambeaux ! A 21h, la soirée musicale commencera avec la prestation des finalistes de la Nuit des jeunes talents promo 2013. Puis c'est la chanteuse à voix, Hélène Ségara, qui montera sur scène ! Ambiance garantie avec un concert gratuit composé à la fois de nouvelles mélodies mais aussi de tubes qui seront repris en chœur par le public. La fête se prolongera avec le traditionnel feu d'artifices musical à partir de 23h45. Venez nombreux ! ■

Contact
Service Evénementiel
03 44 93 36 14
03 44 93 32 72
com2@noyon.fr/com3@noyon.fr

26 000 Kilomètres parcourus par les 2 minibus mis à disposition par le service des Sports et de la vie associative aux associations noyonnaises de septembre 2012 à mai 2013

Association Vacances et Familles 60

Marie Audema-Sayed
Déléguée Départementale

***Vivre Noyon* : Pouvez-vous nous présenter votre association en quelques mots ?**
Marie Audema-Sayed : Notre association a pour objectif de permettre au plus grand nombre de partir en vacances. Il y a 50 ans, le constat était qu'il existait durant l'été des maisons sans Hommes et des Hommes sans maison. La volonté a donc été d'accueillir ces familles non partantes dans des maisons vides de la campagne. C'est pourquoi la Fédération nationale a vu le jour en 1972 et l'association de l'Oise en 1986. Nous sommes une association d'éducation populaire, le public est donc acteur de ses vacances. Nous le soutenons dans sa mise en place et essayons de lever les freins au départ (peur de partir, peur de l'inconnu, peur des transports, établir un budget,...). Les familles peuvent partir dans différents types de structures comme une caravane, un mobil home mais aussi une maison, un gîte ou un centre de vacances et, selon leur projet, peuvent obtenir le soutien de bénévoles accueillants sur place. Nous sommes soutenus par la Caf de l'Oise depuis de nombreuses années, ainsi que par le Conseil général de l'Oise, la Communauté de communes de Creil et l'ACsé ainsi que de nombreuses villes du département parmi lesquelles Noyon.

***VN* : Quelles sont vos missions ?**
MAS : Durant toute l'année, nous sommes très actifs auprès des familles. Nous essayons de mettre en place des journées dans le cadre de la préparation au départ, que ce soit pour passer des moments conviviaux, rencontrer du monde, passer un moment en famille, découvrir les transports ou découvrir le patrimoine local. Nous invitons par exemple les familles à une galette des rois, nous les avons convié à passer une journée au Bourget cette année, mais aussi des journées à la ferme, à la mer et à l'Oise Verte et Bleue. Avec la SNCF de Creil, nous mettons en place une réunion d'information pour les familles partant en train. Nous aidons celles qui utilisent la voiture à établir leur itinéraire. Notre but, au-delà des vacances, est vraiment d'accompagner les familles tout au long de la démarche, avant, pendant et après le séjour.

***VN* : Quels sont les projets prévus en particulier pour les Noyonnais ?**
MAS : Une seule famille a profité du dispositif pour partir en 2011 et 2012. Cette année nous avons de nouveau une seule famille qui s'est inscrite. Nous souhaitons ardemment développer nos actions en faveur des Noyonnais qui souhaitent partir. Nous les invitons d'ailleurs à nous contacter pour organiser leur projet de vacances. Nos permanences reprendront aussi à partir de janvier 2014 au sein des maisons de quartier de la ville pour accueillir et renseigner les familles.

Contact
Vacances et Familles 60
03 44 24 50 55 - 06 79 45 69 49
asso60@vacancesetfamilles.asso.fr
www.vacancesetfamilles.fr

dialogue se dérouleront en présence du réalisateur et d'un ou plusieurs témoins filmés dans ces courts-métrages. L'association souhaite donner l'opportunité aux jeunes de s'identifier positivement à la diversité des parcours de vie de leurs proches aînés.
Contact
Service Politique de la ville - 03 44 93 36 54

CULTURE

Traversez les portes du temps !

Dans le cadre des activités proposées par les accueils de loisirs, les maisons de quartier ou le dispositif de Réussite éducative, une centaine de jeunes Noyonnais découvriront, en juillet, les châteaux de Pierrefonds et de Compiègne grâce à l'opération Les Portes du temps. Ce dispositif a pour objectif d'accueillir des jeunes âgés de 6 à 17 ans, issus des quartiers prioritaires, pour les sensibiliser au patrimoine. Grâce à des ateliers de découverte et de pratiques culturelles, sur des thèmes comme la machine à remonter le temps (Pierrefonds) ou bien la Folie du textile sous le Second Empire (Compiègne), les jeunes visiteurs seront les hôtes privilégiés de ces lieux chargés d'Histoire.
Contact
Service Politique de la ville - 03 44 93 59 22

VIDEO

Un atelier pour devenir reporter

Du 8 au 12 juillet - Maison de quartier du Mont Saint-Siméon

L'association YakaMovie poursuit cet été ses stages vidéo Mission reporter. Elle donne rendez-vous aux jeunes, âgés de 10 à 18 ans, afin de réaliser un film et une interview de star (surprise) ! Pendant ce stage, ils seront initiés aux métiers de l'image avec l'écriture de scénario, le tournage et le montage. Ils auront ainsi la chance de manipuler du véritable matériel vidéo professionnel.
Contact
Association YakaMovie - 03 64 60 25 25

Tour d'horizon des travaux de l'été

Aménager les écoles pour améliorer les conditions de travail du corps enseignant et l'accueil des élèves, rénover les équipements publics en faveur des usagers, sécuriser la voirie... Pendant que les Noyonnais profiteront de leurs vacances, les services techniques municipaux participeront à l'amélioration du cadre de vie par la mise en oeuvre de divers travaux.

Opération lifting pour les écoles, les équipements sportifs et les monuments

Pendant l'été, période propice, les écoles font peau neuve. De nombreux établissements scolaires noyonnais seront investis par les équipes techniques municipales et par les entreprises prestatrices pour des travaux de rafraîchissement. Ainsi, la réfection des sols de l'ensemble des classes et des couloirs de l'école primaire Alain Fournier est programmée. De même, la façade de l'école subira un ravalement. Par ailleurs, les menuiseries de diverses écoles seront changées afin de garantir une meilleure isolation thermique et phonique des classes. Un coup de peinture sera donné dans le hall et sur le palier de l'école primaire Charles Perrault. Des travaux de peinture sont aussi programmés dans les gymnases de la ville et dans les vestiaires d'honneur du stade de football des Frères Paterlini. Les panneaux translucides du gymnase du Cosec seront remplacés. Le terrain de football en schiste rouge à proximité du city-stade du quartier Saint-Blaise sera remplacé par un terrain en gazon synthétique. L'objectif est d'offrir aux jeunes un meilleur équipement afin de les inciter à la pratique sportive. Côté patrimoine, la cathédrale sera mise en lumière grâce à la pose d'un éclairage intérieur des tribunes et du vaisseau central et extérieur sur la partie absyde. Rue de l'Evêché, des toilettes automatiques seront installés. ■

parole de ...

Jacques Dufour
Adjoint au Maire délégué aux Travaux et aux équipements

« Travaux de rénovation des rues, réhabilitation d'édifices, création d'espaces verts... sont autant d'éléments qui rendent cette commune agréable à vivre et à découvrir. »

Voirie : coupe d'été

Afin d'améliorer la visibilité et donc la sécurité des automobilistes et des piétons, un réaménagement du chemin du Marquet sera réalisé. Dans cette même optique, le carrefour des rues de Beauséjour et Maurice Quatrevaux sera réaménagé à travers une réfection, un dévoiement et l'aménagement de surélevés. La pose de cuves enterrées et de l'éclairage public est également prévue. Rue Hector Berlioz, le parking subira une réfection. Une partie des trottoirs de la rue du Général de Gaulle sera remise en état. Suite au réaménagement de Pôle emploi rue du Long pont, une réorganisation du stationnement et du cheminement piétons est programmée également cet été. Passage des Orfèvres, un panneau grillagé sera installé en remplacement de l'ancien grillage. Rue de Chauny, un gravillonnage entre les platanes est prévu. La rue du Pont marchand et le chemin des Quénotteaux (poursuite de l'opération) seront également gravillonnés. Pour assurer la sécurité des élèves aux abords de l'école Marcel Provost, un aménagement de ralentissement sera créé. Une campagne de réfection de voirie sera mise en place cet été dans diverses rues de la ville. Et enfin, l'éclairage public sera renforcé dans plusieurs rues notamment rues de l'Europe, André Dumontois, Happlincourt, chemin du Châtelain ou encore à la Croix de Pont-l'Evêque. ■

1,1 million d'€ consacré aux travaux de l'été (hors aires de jeux)

Aires de jeux : entre création et réfection

Des aires de jeux pour jeunes enfants

La Ville va aménager 4 aires de jeux de taille, d'intérêt ludique et de capacité d'accueil variés pour jeunes enfants sur 4 quartiers de la ville. Au moins un des jeux par site sera accessible aux enfants en situation de handicap, leur permettant de jouer avec les autres enfants et de ne pas être cantonnés à l'extérieur en simples observateurs. Les accès seront facilités, les toboggans adaptés, les parcours plus larges avec rampes d'ascension. Ces jeux constitueront un ensemble original permettant aux enfants d'évoluer dans les espaces et de se déplacer sur les différentes structures sans avoir l'obligation d'en descendre : ils seront reliés entre eux par des cordages sous forme de passerelles, tunnels ou cheminements divers offrant des difficultés variées.

Inauguration du Jardin enchanté au Mont Saint-Siméon en 2011

Zoom sur...

Les futures aires de jeux

• **L'aire de jeux des 4-10 ans, située sur le quartier Saint-Barthélémy,** à proximité immédiate du city-stade et de la maison de quartier, comportera une structure compacte de type « multi-activités » : structure de métal avec cordages, ensemble de cordages en nappe horizontale, un toboggan avec glissière en inox et peut-être un portique (une balançoire).

• **L'aire de jeux des 4-10 ans, située sur le quartier Saint-Blaise,** entre le city-stade et la maison de quartier, équipée à l'heure actuelle d'un toboggan, proposera plusieurs activités : passerelle ou tunnel de cordage, un filet oblique, une échelle, un mât à glisser en inox type mât de pompier et peut-être un jeu à ressort et un agrès rotatif et dynamique.

• **L'aire de jeux des 3-6 ans, située sur le quartier de Tarlefesse,** à proximité immédiate de la maison de quartier, comportera un jeu à ressort (2 places). Le jeu représentera un animal et sera pourvu de cale-pieds et poignée. Le toboggan sera déplacé à proximité de la maison de quartier.

• **L'aire de jeux existante, située dans le parc Roosevelt à côté de la gare,** sera réagrémentée de son jeu à ressort Jolly Jumper 3 chevaux qui avait été enlevé dans le cadre des travaux d'assainissement de la gare.

• **L'aire de jeux existante de Beauséjour** sera , quant à elle, barreaudée afin de garantir la sécurité des enfants.

Le skate park/roller/BMX va voir le jour

La Ville souhaite implanter une aire d'évolution pour les jeunes pratiquant la glisse urbaine (skate, BMX, roller). Plusieurs échanges avec quelques jeunes de Noyon ont eu lieu afin de définir leurs besoins notamment en termes de modules. Suite à cette concertation, l'équipement se composera d'éléments spécifiques de lancement et de saut : un spine d'une hauteur de 1,50 m, un fun box d'une hauteur de 1,50 m et 2 lanceurs incurvés d'une hauteur de 1,50 m. Ces aménagements pourraient être complétés par un fun rampe d'une hauteur de 1,50 m, une barre de glisse d'une longueur de 2 m et un carénage, permettant la condamnation de l'accès aux structures pour éviter le regroupement sous les modules. Les travaux débuteront à la mi-juillet. ■

EDUCATION SPORTIVE

Le sport à l'école

Chaque année, afin de proposer aux enfants des activités physiques et sportives, la Ville met à disposition des équipes éducatives des différentes écoles de la ville 2 éducateurs sportifs municipaux, Rémi Godefroy et Jérôme Chantreux. Les interventions sont programmées dans les différentes écoles et classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2). Cela représente 25 classes sur 6 écoles publiques et 1 école privée pour un total de 1 512 heures sur l'année scolaire. Cet apport pédagogique, validé par l'inspection de l'éducation nationale, donne la chance aux enfants de s'initier à une grande diversité de pratiques sportives. Ils découvrent ainsi les sports collectifs d'opposition (rugby, football, handball et basketball), les sports individuels d'opposition (judo, escrime, tennis et tennis de table), les sports individuels (natation, course d'orientation, gymnastique et athlétisme) mais aussi l'expression gymnique collective avec l'acrosport et la longue paume, grâce à l'intervention d'une association noyonnaise. Le planning d'intervention est défini en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante en fonction du souhait des différents professeurs des écoles et de la disponibilité des installations sportives. 3 grandes manifestations sont également organisées tous les ans afin notamment d'organiser des rencontres interclasses ou inter-écoles. Les maternelles de la circonscription bénéficient également d'un intervenant pour l'organisation de leurs rencontres d'athlétisme en relation avec le conseiller pédagogique de circonscription. Enfin, Jérôme et Rémi participent aussi à la formation de futurs éducateurs sportifs en devenant leurs tuteurs et en les accueillant lors des différents stages pédagogiques pour valider leurs acquis et leurs expériences. ■

Contact

Service des Sports et de la vie associative - 03 44 93 36 06 - www.ville-noyon.fr

KARATE

Découvrez le Yoshikata karaté club !

Jacques Tapol, 7e dan de karaté, rejoindra, à la rentrée, le Yoshikata karaté club

Pratiqué au dojo karaté de l'espace Acolet sous l'égide de son chef instructeur, Marc Hugonnet, le karaté du club noyonnais base son enseignement sur les 3 qualités fondamentales du karaté do qui sont la volonté, la discipline et le dépassement de soi-même. Marc Hugonnet explique que *« le karaté enseigné dans notre dojo est un karaté traditionnel japonais. Il s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adolescents, aux adultes, aux femmes comme aux hommes de tout âge. Plus qu'un sport, il est avant tout une méthode de self-défense efficace où le respect du partenaire est fondamental. C'est aussi un art de vivre, une discipline éducative. On ne vient pas ici pour taper sur l'autre »* mais pour autant il se veut réaliste : *« un agresseur doit être neutralisé en quelques secondes, pas en 10 rounds. »* La saison sportive 2013-2014 va être marquée par l'arrivée d'un nouvel enseignant en la personne de Jacques Tapol, 7e dan de karaté et champion du monde en 1986, qui pratique intensément le karaté do depuis 1971 avec toujours la même soif d'apprendre et d'enseigner. Le club lui souhaite la bienvenue ! ■

Contact

Yoshikata karaté club - 06 80 42 66 71

PISCINE PAUL BOUTEFEU

Des horaires aménagés en été

Avec la période estivale, les horaires d'ouverture de la piscine Paul Boutefeu changent ! A compter du lundi 8 juillet, elle sera ouverte au public les lundis et jeudis de 9h à 17h et de 17h30 à 20h, les mardis, mercredis et samedis de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 17h et de 17h30 à 20h, le vendredi de 9h à 17h et de 17h30 à 21h et le dimanche de 8h30 à 12h et de 15h à 19h. Des agents de prévention seront présents du lundi au vendredi de 16h30 à 17h15 afin d'assurer la tranquillité des usagers. Attention, l'accès aux bassins ne pourra plus se faire 30 minutes avant l'heure de fermeture et la sortie de l'eau devra se faire 15 minutes avant.

Contact

Piscine Paul Boutefeu - 03 44 09 43 62
www.ville-noyon.fr

HANDBALL

Noyon versus Abbeville !

Jeudi 25 juillet - Gymnase Jean Bouin

Dans le cadre d'une tournée régionale et après avoir rencontré en tournoi les jeunes des villes d'Amiens, Beauvais et Compiègne, les jeunes Abbevillois vont défier les jeunes handballeurs des quartiers de Noyon lors d'un tournoi amical. La journée débutera, pour les Abbevillois, avec la visite des musées du Noyonnais et Jean Calvin. Les Noyonnais les rejoindront ensuite pour partager le repas offert par la Ville. L'après-midi, le tournoi de handball opposera les joueurs noyonnais aux jeunes visiteurs abbevillois. Après cette agréable journée et un repos bien mérité, les handballeurs d'Abbeville rejoindront leur étape finale : Saint-Quentin pour terminer leur tournée picarde.

Contact

Maison de quartier Saint-Blaise
03 44 93 08 98

Retrouvez tous les résultats des clubs sportifs noyonnais sur www.ville-noyon.fr, rubrique « Bouger ».

THEATRE DU CHEVALET

Mille mercis !

Les artistes de *Call me Maria* ont invité le public à les rejoindre sur scène

Le théâtre du Chevalet remercie ses fidèles abonnés et tous les publics venus aux rendez-vous qui leur étaient proposés (spectacles, ateliers, rencontre du spectateur, répétitions publiques). Souvenez-vous de ces belles rencontres (Emily Loizeau, Marc Buléon, Nicolas Liautard, Yves Jamait) ou de ces soirées éblouissantes (Orchestre national de Barbès, *Call me Maria*) qui ont rythmé la saison. Chacun peut se rappeler avec enthousiasme de *Elles/ Royaume-Uni* d'Angelin Preljocaj, un spectacle exceptionnel de danse contemporaine imprégné de la grâce et de l'élégance de ses 4 danseuses. Salle comble et silence religieux s'imposait pour savourer le génie du grand chorégraphe. L'ovation unanime qui a suivi témoigne du succès de cette soirée qui a su rassembler toutes les générations et tous les publics autour de la danse contemporaine et du hip-hop. La saison s'est terminée, comme chaque année, par l'accueil sur le plateau du théâtre, des nombreux spectacles créés par les élèves des établissements de la ville. Il est déjà temps de repartir sur de nouveaux moments empreints d'émotion, de partage et d'humour. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous **le mercredi 11 septembre 2013 à 19h30 pour découvrir la programmation 2013-2014.** ■

Contact
Théâtre du Chevalet - 03 44 93 28 20
theatre-accueil@noyon.fr - www.ville-noyon.fr

APPEL A BENEVOLES

Les journées européennes du patrimoine

Dans le cadre de la 30e édition des Journées européennes du patrimoine qui se dérouleront les samedi 14 et dimanche 15 septembre, la Ville de Noyon recherche des bénévoles qui seront chargés de l'accueil et de l'encadrement des visiteurs sur plusieurs sites. Si vous êtes à la fois chaleureux et rigoureux, intéressé par le patrimoine et l'histoire et que vous aimez le contact avec le public, n'hésitez pas à contacter le service d'animation du patrimoine ! ■

Les Journées européennes du patrimoine 2012

Contact
Animation du patrimoine
03 44 09 76 12
ani-patrimoine@noyon.fr
www.ville-noyon.fr

en bref

THEATRE DU CHEVALET

Saison 2013-2014

Présentation de la saison :
mercredi 11 septembre à 19h30
Ouverture des abonnements :
jeudi 12 septembre à 14h
Ouverture de la billetterie individuelle :
jeudi 19 septembre à 14h.
Spectacle de lancement de la saison :
vendredi 27 septembre à 20h30.

MEDIATHEQUE

La médiathèque à l'heure d'été

Pendant l'été, profitez de l'ouverture de la médiathèque du mardi au samedi. Vous trouverez la presse quotidienne, des revues actuelles, des livres, des BD, de la musique, des films, Internet… Fermeture du lundi 12 au samedi 17 août.

Contact
Médiathèque - 03 44 93 28 21
accueil-media@noyon.fr
www.mediatheque.noyon.fr

CENTRE CULTUREL YVES GUYON

Fermeture estivale et inscriptions 2013-2014

Le centre culturel Yves Guyon sera fermé du 1er juillet au 30 août 2013. Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 9 septembre et les cours reprendront le lundi 16 septembre.

Contact
Centre culturel Yves Guyon
03 44 09 36 76
ccm-admin@noyon.fr
www.ville-noyon.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Fermeture estivale et inscriptions 2013-2014

Le conservatoire fermera ses portes le samedi 13 juillet pour une réouverture du secrétariat le mardi 27 août. Des tests de formation musicale sont organisés les mercredi 11 septembre à 14h et samedi 14 septembre 13h30 à 15h et 17h à 18h. Les cours reprendront le mardi 17 septembre.

Contact
Conservatoire de musique
03 44 09 31 93
conservatoire.musique@noyon.fr
www.ville-noyon.fr

agenda sensations

encore plus de rendez-vous sur www.ville-noyon.fr

VOS AUTRES RENDEZ-VOUS DU MOIS...

Juillet	Exposition	**Les fruits rouges à l'affiche** Photographies et mise en scène de 1900 habilleront de rouge la vitrine.	Office de tourisme	03 44 44 21 88
03/07 *10h*	Emploi	**Forum emplois d'avenir** Vous cherchez un emploi ? Vous êtes motivé ? Venez déposer votre CV.	Centre culturel Yves Guyon	oise.fr
5, 26/07 30/08 *21h30*	Visite guidée	**Découvertes souterraines** Crypte archéologique, caves médiévales, cellier de la cathédrale… attendent d'être visités.	Devant la cathédrale	03 44 09 76 12
06/07 *21h30*	Visite guidée	**La cathédrale inattendue** Partez à la rencontre des personnages illustres et moins connus qui ont fait l'histoire de notre cathédrale.	Devant la cathédrale	03 44 09 76 12
7/07	Exposition/ vente	**Le Marché aux fruits rouges** Gourmandises et fête vont de nouveau s'inviter à cette 26e édition avec la présence exceptionnelle de Geneviève de Fontenay !	Devant la cathédrale	03 44 44 21 88
7/07 et 4/08 *15h*	Visite guidée	**Notre-Dame et son quartier** Cloître, salle du jubé, réfectoire, cellier, … du quartier canonial ouvrent leurs portes.	Devant la cathédrale	03 44 09 76 12
12/07 *20h30*	Concert	**Fin de stage pour le conservatoire** Venez écouter le concert des élèves du conservatoire de Noyon et de Metzingen sur le thème de la musique et des langues.	Théâtre du Chevalet	03 44 09 31 93
12/07 *21h30*	Visite guidée	**Le musée à la lampe torche** Passez une nuit au musée et découvrez-le sous un autre… jour.	Musée du Noyonnais	03 44 09 76 12
14/07 *15h*	Visite guidée	**Noyon dans la tourmente révolutionnaire** Pouvoirs et personnalités s'affrontent lors de la Révolution.	Musée du Noyonnais	03 44 09 76 12
16/07	Santé	**Don du sang** Mardi c'est le don du sang, j'y vais ! / Association des donneurs de sang bénévoles Noyon et sa région.	Chevalet	dondusang-noyon@sfr.fr
19/07 *21h30*	Visite guidée	**Notre-Dame et son quartier… de nuit** Découvrez la cathédrale et son quartier dans l'ambiance intimiste et surprenante de la tombée de la nuit.	Devant la cathédrale	03 44 09 76 12
21/07 *à 15h*	Visite guidée	**Les mystères de la pierre** Le dépôt lapidaire et ses pierres vous racontent leur histoire.	Devant la cathédrale	03 44 09 76 12
28/07 25/08 *15h*	Visite guidée	**Le grand tour de la cathédrale** Les coins et recoins de Notre-Dame et de son quartier.	Devant la cathédrale	03 44 09 76 12
Août	Exposition	**La vie des abeilles** Découvrez la vie de ces ouvrières du miel qui œuvrent pour notre plus grand plaisir.	Office de tourisme	03 44 44 21 88
2/08 *21h30*	Visite guidée	**Noyon, tête en l'air et à la lampe torche** Les détails de l'architecture de la ville prennent vie sous vos lampes.	Devant l' hôtel de ville	03 44 09 76 12
9/08 *21h30*	Visite guidée	**La nuit, prenez de la hauteur !** Découvrez les parties hautes de la cathédrale.	Devant la cathédrale	03 44 09 76 12
11/08 *15h*	Visite guidée	**Les symboles cachés de la cathédrale** Sculptures, peintures et décors vous seront dévoilés par votre guide. Soyez attentifs...	Devant la cathédrale	03 44 09 76 12
16/08 *21h30*	Visite guidée	**Le patrimoine aux flambeaux** La cité de Noyon et ses monuments anciens à la lueur des flambeaux.	Devant la cathédrale	03 44 09 76 12
18/08 *15h*	Visite guidée	**Le clergé et le livre** Découvrez le célèbre évangéliaire de Morienval et la bibliothèque du Chapitre.	Devant l' hôtel de ville	06 51 70 97 08
20/08	Santé	**Don du sang** Mardi c'est le don du sang, j'y vais ! / Association des donneurs de sang bénévoles Noyon et sa région.	Chevalet	dondusang-noyon@sfr.fr
23/08 *21h30*	Visite guidée	**Les légendes de la nuit** Frémissez en plongeant au cœur des faits divers de l'ancien Noyon.	Devant la cathédrale	03 44 09 76 12
25/08	Brocante	**L'Amicale des sapeurs-pompiers expose** Venez chiner et trouver l'objet qui vous manque.	Avenue de la Gare	03 44 09 89 00

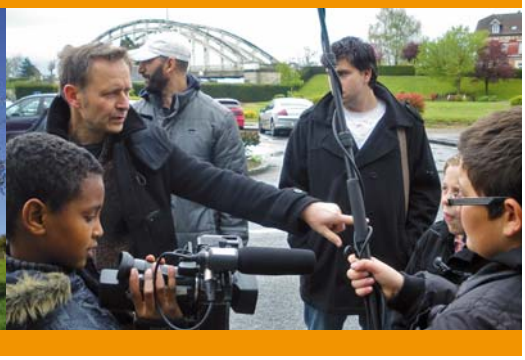

Le rempart de Noyon

Charles Louis Joseph Mony, l'homme des boulevards

La première décennie de la Monarchie de Juillet sera marquée à Noyon par la nomination comme maire de Charles Louis Joseph Mony qui transformera durablement la ville. La société est alors en plein bouleversement, dynamisée par l'essor technologique produit par la machine à vapeur. Noyon décide de s'ouvrir au monde…

Un maire ancien notaire

Né le 3 février 1788 en la paroisse Saint-André de Saint-Quentin (Aisne), Charles Louis Joseph Mony est le fils du maître tailleur d'habit Pierre Laurent Mony et de Marie Josèphe Wallon.

Ses études de droit le conduisent à prêter serment comme notaire en 1812. Il s'installe en cette qualité le 12 mars 1813 à la quatrième étude de Noyon, à la succession de Jean Charles Sézille.

Marié à Emeline Warnier et père d'un enfant, Charles, né en 1814, il abandonne sa charge de notaire à Louis-Maxime Budin en 1825 pour prendre la tête d'une manufacture à Cuts. Cette filature se situe non loin du calvaire de la Pommeraye.

Toujours résident à Noyon, dont il est conseiller municipal, il est pressenti avec M. Richard pour succéder à la tête de la mairie à Charles Lallouette, maire démissionnaire. Soucieux de préserver le calme dans la cité, le sous-préfet de Compiègne écrit alors au préfet de l'Oise que *« tous deux ont des partisans et de vifs opposants. Si l'un des deux était nommé et que les réélections ne produisaient aucun changement dans le conseil, il est plus que probable que le choix du gouvernement serait plus que jamais embarrassant ».*

Les suggestions du sous-préfet ne seront pas entendues. Nommé par ordonnance royale maire de Noyon, Mony est installé dans cette fonction le 30 novembre 1834. Sa fortune est estimée à cette époque à 3 000 francs. Il se verra conforté dans sa mission par ordonnances royales du 28 juin 1837 puis du 23 juin 1840. On le note alors *« ancien filateur à Cuts et ancien notaire à Noyon »* avec une fortune personnelle évaluée à 15 000 francs.

Les transformations d'une ville

Maire de Noyon durant sept ans, Charles Mony mène avec son conseil municipal une politique de dynamisation économique. En ce deuxième quart de siècle, la ville forte de 6 230 habitants peine à accroître sa prospérité. Engoncée dans ses remparts médiévaux coûteux en entretien et doublés d'un fossé, Noyon communique difficilement avec ses faubourgs et veut s'ouvrir au monde. En 1836, Mony obtient de l'Etat l'autorisation d'abattre ces hauts murs et les portes étroites qui le traversent. Les travaux débutent en 1837 et dureront jusqu'en 1850. Les remparts et les prairies qui les bordent cèderont la place à des boulevards.

Pour faciliter le commerce fluvial lié à la construction du canal latéral à l'Oise, la municipalité décide, en 1838, d'aménager un port en aval du pont de la rue d'Orroire. Il s'agit pour cette ville de foires et de marchés de favoriser les échanges commerciaux.

Mais Noyon vit encore sur ses splendeurs passées. La suppression de l'évêché de Noyon sous la Révolution française en faveur d'un seul évêché départemental à Beauvais a réduit considérablement son influence politique et administrative. Conscient de ce recul, la municipalité tentera, de 1836 à 1839, de rétablir à Noyon le siège de l'évêché alors en recherche de nouveaux locaux. Le ministère et la nonciature rejetteront cependant la proposition, Noyon étant trop excentrée et sans ressources.

En 1836, peu après la démission de Louis-Xavier Villain de sa fonction de conseiller général de Noyon, Mony se présente aux élections cantonales. Il est élu au conseil général de l'Oise le 6 août 1836 par 38 voix contre 29 à M. Berthe de Pommery, maire de Cuts. Il fait alors partie de la commission en charge d'étudier les conclusions d'une enquête relative au tracé de la ligne de chemin de fer Paris - Lille. Mony ne sera pourtant conseiller général de Noyon que quelques mois : le 27 novembre suivant, lors du renouvellement partiel du conseil général, il est battu par M. de Grattier, maire de Morlincourt par 42 voix contre 54.

Cet échec n'altère en rien sa carrière et en 1839, Mony est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le Nouvelliste écrit de lui : *« Depuis 1835, M. Mony s'occupe avec une constante sollicitude de l'administration de la ville de Noyon, dans laquelle il a introduit des améliorations importantes. »*

Mony démissionne pourtant de sa fonction le 20 mai 1841 à la suite d'un différend avec la préfecture.

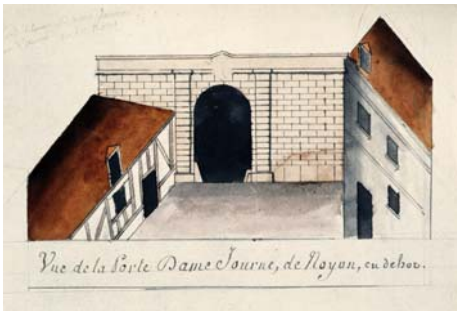

La Porte Dame Journe, dessin de J-B Léré, 1818.

Le tumulte de Tarlefesse

L'affaire remonte au mois de novembre 1840 au cours duquel un conflit éclate entre les habitants du quartier de Tarlefesse et les employés des contributions indirectes au sujet de l'exercice des boissons. Le tumulte est tel qu'il conduit le sous-préfet et le procureur du roi à demander l'intervention de trois brigades de gendarmerie et la mise à disposition d'un escadron du 11e Régiment de Chasseurs en garnison à Compiègne.

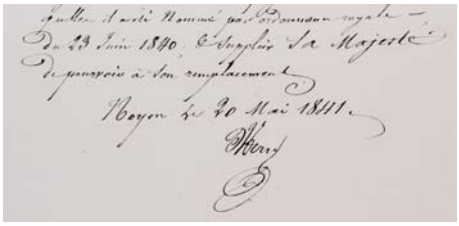

Lettre de démission de Charles Mony

Principaux instigateurs de cette rébellion, les sieurs Momeux et Maréchal, respectivement capitaine et lieutenant de la garde nationale, seront traduits devant le tribunal correctionnel de Compiègne. Jugés le 4 décembre suivant, ils seront condamnés à 50 francs d'amende chacun et à de la prison. En plus d'être suspendus de leur fonction par ordonnances royales des 8 et 25 décembre 1840, Momeux et Maréchal seront incarcérés respectivement dix et huit jours.

Dans une lettre du préfet au ministre, on apprend que ce tumulte, mûri de longue date, s'élevait aussi contre une mesure de sûreté publique interdisant les couvertures en chaume.

Allant dans le sens des habitants du faubourg, Mony consent alors à faire une transaction en matière d'octroi en leur faveur et profite de la fête du Roi et du baptême de Monseigneur le comte de Paris pour amnistier les délinquants. Le préfet de l'Oise refuse tout en bloc et justifie sa position auprès du ministre. La démission de Mony est acceptée et le 29 novembre suivant, Charles-Louis Michaux est nommé pour lui succéder.

Charles Mony n'aura été maire de Noyon que sept années durant lesquelles seront décidées des mesures structurantes pour la ville. Le démantèlement de la porte Dame Journe en 1837 puis de la porte Saint-Eloi en 1838 sont un des actes forts de son mandat… ce qui lui vaudra plus tard de voir son nom attaché à un boulevard de Noyon.

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société historique de Noyon
www.societe-historique-noyon.fr

Allô mairie
0 800 60 40 60
(appel gratuit)
allomairie@noyon.fr

infos pratiques

Ville de Noyon

Place de l'Hôtel de ville
BP 30 158
60 406 Noyon cedex
03 44 93 36 36
accueil@noyon.fr
www.ville-noyon.fr

Horaires d'ouverture au public
La Mairie de Noyon vous accueille le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Contacts et numéros utiles

Pompiers/SMUR 18
Avenue de la Gare

Samu 15

Médecin de garde 15

Pharmacie de garde 32 37

Urgence décès 24h/24 31 23

Hébergement d'urgence 115

Centre hospitalier de Noyon
22 avenue Alsace Lorraine
BP 159
03 44 44 42 22

Police municipale
38 boulevard Charmolue
03 44 93 45 00 - 06 18 31 25 74

Gendarmerie nationale
Lotissement Croix de Pont-l'Evêque
03 44 93 39 17

Centre anti-poisons
0 825 81 28 22

Urgence sécurité gaz
0 810 433 080

Lyonnaise des eaux (assistance)
0 810 393 393

La Poste
1 place Georges Pompidou
03 44 93 30 80 - www.laposte.fr

Hôtel des impôts
Place Saint-Barthélémy
03 44 44 26 24

Participez au prochain Conseil municipal le vendredi 27 septembre et retrouvez tous les comptes-rendus sur www.ville-noyon.fr

état-civil

Naissances

03/04/13 Margad TUVSHINTUGS - Beauvais
03/04/13 Miched TUVSHINTUGS - Beauvais
08/04/13 Candide BOUTON ROEDER - Compiègne
16/04/13 Théo GELLÉ - Compiègne
17/04/13 Sofiane BOUSTANE - Compiègne
21/04/13 Valentine LEFEBVRE - Compiègne
23/04/13 Souhayla DE SAINT VAAST - Compiègne
29/04/13 Samuel ROBINET - Compiègne
13/05/13 Lalla-Jasmine MOGHAR - Compiègne
14/05/13 Wayatt CORON - Compiègne
14/05/13 Elsa HOT - Compiègne
15/05/13 Luna VIEIRA - Compiègne
18/05/13 Anohn SHAURLI - Compiègne
22/05/13 Quentin HUTTEAU - Compiègne

Mariages

18/05/13 Sérgio BARROS DE OLIVEIRA et Elizabete de AZEVEDO
18/05/13 Manuel DOMINGUES et Roselyne STALMANS
18/05/13 Saïd EL AOMARI et Nouama AHABCHANE

Décès

19/04/13 Patrice URIER - Noyon
20/04/13 Didier STYNS - Lassigny
23/04/13 Martine ROUSSEL veuve Wattelier - Estrées-Saint-Denis
23/04/13 Michel FORGON - Noyon
23/04/13 Jeannie DERAMAIX veuve Amand - Pont-l'Evêque
24/04/13 Marie DÉFONTAINE veuve Lassiège - Margny-les-Compiègne
25/04/13 Maurice DURONSOY - Elincourt-Sainte-Marguerite
27/04/13 Georges MOYAT - Ville
28/04/13 Denise CHOCHOIS veuve Lecourt - Noyon
29/04/13 Alain BEAUCORNY - Noyon
30/04/13 Rachel DIEPENDAELE épouse Dugrenier - Noyon
1er/05/13 Jeanne COLARD veuve Los - Noyon
02/05/13 Amélie GOMEZ veuve Bouchain - Sempigny
03/05/13 Louis GAVREL - Vignemont
04/05/13 Daniel POLLEUR - Noyon
09/05/13 Jacques RONDEAU - Noyon
10/05/13 Gisèle LACROIX veuve Verhellen - Libermont
10/05/13 Marius BARDOULET - Longueil-Annel
12/05/13 Paul FLAMENT - Noyon
12/05/13 Laure RICHARD épouse Berlancourt - Caisnes
15/05/13 Anna TYMKOW veuve Budziszewski - Noyon
17/05/13 Jean-Marie COUTANT - Noyon
18/05/13 Fernande BASSOT veuve SAMBRÉE - Sempigny
18/05/13 Robert STOECKLIN - Noyon
18/05/13 Patrice DELMOTTE - Noyon
23/05/13 Armand LEBAS - Noyon

tribune libre

MAJORITE
Liste Noyon, notre ville

Depuis 2008, la nouvelle municipalité mène son action selon les principes du respect d'autrui, de la tolérance et du mieux vivre ensemble.
La preuve par les faits ! Respect de l'opposition en lui proposant des places au sein des commissions municipales où se discutent les rapports qui seront votés en conseil municipal. Et bien, chers Noyonnais il vous faut savoir que depuis le départ de Mr Carquillat, l'opposition UMP déserte ces commissions, sous prétexte qu'elle n'accepte pas les nouvelles procédures mises en place dans ces dernières. Quant au représentant du front national il ne participe à rien ni aux commissions municipales ni aux cérémonies patriotiques, rien sauf faire des moulins avec ses bras ou pousser des rugissements pendant le conseil municipal faisant illusion auprès de la presse, en essayant de se faire passer pour le seul opposant ! Quelle crédibilité peut-on accorder à ce genre de politicien qui préfère côtoyer les salons parisiens du front national que de travailler sur les dossiers locaux ?
Tolérance et mieux vivre ensemble… Ces derniers temps la France a été frappée par une vague de protestation concernant la loi « Taubira ». On peut à la rigueur comprendre ce mouvement lorsqu'il est animé par de réelles convictions religieuses mais cela devient dangereux lorsque certains politiques y voient le moyen de se refaire un électorat perdu et désorienté. Les violences des dernières manifestations prouvent qu'il faut respecter la démocratie. Lorsque la loi est votée et promulguée, il faut que les meneurs politiques sifflent la fin de la partie.
Avec la période estivale qui s'ouvre, nous souhaitons que vous puissiez bénéficier d'un repos bien mérité. Que ce temps de trêve apporte sérénité et apaisement afin de nous concentrer sur de vrais sujets tels que le développement économique, notre combat au quotidien, et par conséquent l'emploi, nous permettant de mieux vivre ensemble dans la dignité.

Patrick Durvicq
Adjoint au Maire délégué à la Prévention, à la sécurité, aux associations patriotiques, aux ressources humaines et à l'administration

OPPOSITION
Liste Ensemble pour Noyon avec François-Michel Gonnot

A huit mois des élections municipales, beaucoup de Noyonnais se posent des questions quant à l'avenir de leur ville et sur la composition des listes en vue des municipales. Il me paraît donc indispensable d'informer nos concitoyens sur nos réelles intentions quant à une éventuelle alliance de notre liste avec le Front national. Bien que de nombreux Noyonnais seraient favorables à cette union, je leurs réponds tout simplement ceci : la tentation d'une coalition pour gagner les municipales en mars 2014 est utopique. Gagner les élections est une chose, mais cohabiter pendant six ans avec un parti qui a des idées diamétralement opposées aux nôtres sur certains sujets, serait un fiasco ; nous devrions en rendre compte à la population en fin de mandat et, très sincèrement, Noyon ne peut pas se le permettre. Force est de constater que la complaisance, l'indulgence pour ne pas dire le laxisme de nos dirigeants successifs, et particulièrement l'actuel, sont à l'origine de cet élan vers les partis extrémistes. Il est incontestable que le ras-le-bol d'une grande partie des Français tourne autour de la sécurité, l'émigration et l'identité nationale, certes, si rien n'est fait, nous irons droit dans le mur. Cependant, je tiens à rappeler aux Noyonnais désillusionnés que l'ancienne majorité toute seule, sans aucune aide d'un autre parti a su remettre de l'ordre dans notre ville en maîtrisant les problèmes qui les préoccupaient. Je dis donc que ce qui a pu être fait avant peut-être fait après, sans alliance hasardeuse et en respectant les idées de chacun, car le maître-mot en la circonstance est le mot rigueur. Ne confondons pas les élections municipales avec les élections présidentielles ou législatives. L'orientation politique que doit prendre un Maire sur le moyen et long terme ne peut pas être dictée par un parti politique. La doctrine de notre gouvernement qui consiste à dire : « soyez tolérant, sinon… » A cela, je réponds : « attention la tolérance dans certains cas est une arme dangereuse.»
Bonnes vacances

Gérard Deguise
Conseiller municipal

OPPOSITION
Liste Michel Guiniot pour faire changer Noyon

Aire d'accueil ou pas, les nomades s'installent où ils veulent !
Cette année, ce n'est pas dans les jardins de la gare que les Noyonnais pourront voir les nomades s'installer illégalement dans notre ville puisque la zone est en travaux.
C'est au parc d'activités de Passel et à proximité de la recyclerie qu'ils ont choisi de s'installer tout aussi illégalement.
Les revendications de ces populations sont bien précises : ils ne veulent pas « être mélangées avec des étrangers » et réclament de grands emplacements (Courrier Picard du 10/06/2013)… En un mot, un camping individuel et privatif payé par ceux qui paient des impôts !!!
Car même si les gens du voyage ne refusaient pas de payer leur emplacement, comme à Jaux où le tarif est de 3 € la journée, il faudrait qu'ils restent et paient durant environ 12 siècles pour qu'une aire estimée à 1,3 millions d'euros, comme celle qui était prévue route de Roye, soit remboursée. Ceci sans compter le coût de l'entretien, de la remise en état, de l'électricité et de l'eau consommée.
A partir de janvier 2014, grâce à l'Union Européenne, ainsi qu'aux députés européens du PS et de l'UMP qui ont voté pour les décisions de Bruxelles, les nomades venus notamment de Roumanie, Bulgarie et Hongrie, ne pourront même plus être reconduits à la frontière !
Ils n'arriveront donc plus par milliers mais par centaines de milliers !
Contribuables, préparez votre porte-monnaie !

Michel Guiniot
Conseiller Régional de Picardie
Conseiller Municipal de Noyon
Conseiller Communautaire du Pays Noyonnais
Blog : http://guiniot.over-blog.com
http://www.michelguiniot-fn.com
mail : mguiniot@michelguiniot-fn.com
11, Rue de Grèce - 60400 Noyon

6e Festival International de folklore

Noyon
du 2 au 6 juillet 2013

France
Géorgie
Indonésie
Irlande
Serbie

Pont l'Evêque - Berlancourt - Ville - Cuts
Couloisy - Ecuvilly/Beaulieu-Les-Fontaines

SPECTACLES GRATUITS

Renseignements au 06 15 78 51 61 / chants-et-danses-du-monde@laposte.net

facebook

Chants et Danses du Monde · PICARDIE LA RÉGION · oise LE DÉPARTEMENT · Noyon Ville sensations

Conception service Communication Ville de Noyon